

DOMAINE AMIANTE - AVEC MENTION (CONTINUE)



Formation à distance synchrone (en visioconférence)



14 heures

TARIF PUBLIC

A partir de 530,00 €

DÉLAI D'ACCÈS

Entre 15 jours et 90 jours suivant
programmation au planning
annuel

NATURE DE L'ACTION

PAC : Action de formation permettant
de favoriser le développement des
compétences des travailleurs

PÉDAGOGIE ET ÉVALUATION

Il s'agit d'une formation permettant
d'approfondir les connaissances du
diagnostiqueur, informer des
changements réglementaires et des
nouveau technologies.

La validation de cette formation
continue permet d'établir l'attestation
de formation réglementaire à produire
à l'Organisme de Certification

Évaluation des acquis par passage
d'un QCM en fin de formation adapté à
la durée du module (30 questions sans
mention score min à atteindre 75% + 30
questions avec mention - score min à
atteindre 70%)

FORMALISATION

Attestation de formation à remettre à
l'Organisme Certificateur (accrédité par
le Cofrac)



PUBLIC

Diagnostiqueur qui souhaite valider sa **formation continue** dans le
cadre du domaine visé durant son cycle de certification (entre la 1ère et
la 4ème année ou durant les 18 mois précédant la fin du cycle).



PRÉREQUIS

Etre en possession de la certification Amiante mention.



OBJECTIFS

Répondre aux exigences de formation Continue, conformément à l'arrêté du
1er juillet 2024, applicable au 1er septembre 2024, dans le domaine AMIANTE
avec mention. Maîtriser les modalités de réalisation des repérages visés aux
articles R. 1334-20 et R. 1334-21 du code de la santé publique; Maîtriser les
méthodes d'évaluation par zone homogène de l'état de conservation des
matériaux et produits contenant de l'amiante ; Maîtriser les protocoles
d'intervention lors du repérage; Savoir faire une analyse de risque lié à l'exercice
de son activité; Savoir élaborer un rapport détaillé, élaborer des croquis ou des
plans avec indication du type de vue (plan, élévation); Savoir formuler et rédiger
des conclusions et des recommandations conformément aux dispositions
réglementaires applicables à la réalisation des repérages des matériaux et
produits des listes A et B ; Savoir fixer le nombre de sondages et effectuer un
prélèvement ; Savoir rédiger des rapports en langue française. Connaître les
normes et les méthodes de repérages devant satisfaire à la mise en œuvre des
obligations visées à l'article R. 1334-22 du code de la santé publique ainsi que
des examens visuels visés à l'article R. 1334-29-3 du même code ; Connaître les
caractéristiques des réglementations techniques des immeubles de grande
hauteur, des établissements recevant du public de catégorie 1 à 4, des
immeubles de travail hébergeant plus de 300 salariés et des bâtiments
industriels qui impactent la réalisation des missions relevant de la portée de la
certification avec mention.



PARTICIPANTS



PROGRAMME

Rappel des nouveautés législatives, réglementaires ou normatives ainsi que des évolutions technologiques.



FORMATEURS

Formateurs salariés ASE Formation et/ou formateurs partenaires, experts dans le domaine, ayant une expérience dans le diagnostic (entre 5 ans et 15 ans), ainsi que dans la formation au métier du diagnostic (min 5 ans).
(Liste des formateurs avec titres et qualités fournie sur demande)



MOYENS PEDAGOGIQUES

Projection numérique des supports (diapositives commentées, exposés, cas pratique, schémas dynamiques), partage d'expérience terrain, Quiz
Matériel requis : ordinateur (type PC ou tablette), connexion internet, caméra et microphone



ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les formations Ouvertes à Distance peuvent être suivies par un public disposant d'un handicap physique (hors handicap visuel ou auditif) à l'aide d'un terminal type ordinateur fixe / portable ou une tablette tactile. Un système audio type enceintes est nécessaire pour suivre la formation.

Plus d'infos sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits> ou sur www.agefiph.fr

Pour toute question notre référent Handicap reste joignable au 04.66.21.21.46.



SATISFACTION

Taux de satisfaction :

Variable non renseignée %

Taux de réponse : 0% (0 participants ont répondu / 0 n'ont pas répondu)



ASE FORMATION

5 Avenue de la Dame – ZONE EURO 2000 – 30132 CAISSARGUES

SIRET 44781273600026 - Déclaration d'activité 91300304330 (Occitanie)

ASE-FORMATION.COM

04 66 21 21 46

